

**Termes de référence  
pour l'évaluation finale du projet**

**"Agroécologie et souveraineté alimentaire pour le Sud de la Méditerranée"  
(AMED) - phase 1**

**Table des matières**

1. Présentation de l'association et du projet concerné	2
1.1 Présentation de Terre et Humanisme	2
1.2 Présentation du projet à évaluer	3
2. Objet de l'évaluation	5
2.1 Objectifs de l'évaluation	5
2.2 Approche méthodologique	6
3. Aspects pratiques	7
3.1 Calendrier	7
3.2 Profil recherché et critères de sélection	7
3.3 Budget	8
3.4 Livrables	8
3.5 Modalités de candidature	8
3.6 Clauses administratives	9
ANNEXE 1 - Propositions de questions évaluatives	10

# 1. Présentation de l'association et du projet concerné

## 1.1 Présentation de Terre et Humanisme

Terre & Humanisme (T&H) a pour vocation la diffusion de l'agroécologie, au Nord comme au Sud, pour contribuer à :

- ✓ La souveraineté alimentaire et la santé.
- ✓ La préservation des ressources naturelles et de l'environnement.
- ✓ L'amélioration des conditions de vie et l'autonomie des communautés.

En France, elle propose au grand public une large gamme de formations et de stages autour de l'agroécologie pratique et de l'alimentation. Elle développe actuellement des partenariats avec d'autres structures (associations de diffusion de l'agroécologie, associations d'aide sociale, réseaux...), ainsi qu'avec des organisations professionnelles agricoles ou des organismes de recherche scientifique pour soutenir la diffusion de l'agroécologie, en milieu paysan mais aussi auprès de différents publics (porteurs de projet publics et privés, jeunes, personnes vulnérables, etc.).

Depuis 30 ans, T&H est porteur d'initiatives de développement rural basées sur une démarche agroécologique. A travers ses programmes de Solidarité internationale, elle soutient des acteurs associatifs locaux engagés dans la diffusion de l'agroécologie en milieu paysan en Afrique de l'Ouest (Mali, Burkina Faso, Togo, Bénin) et sur le pourtour méditerranéen (Maroc, Algérie, Tunisie, Liban, Egypte, Palestine). T&H se positionne à l'international comme un catalyseur de transition, en soutenant des initiatives locales par :

- ✓ La formation d'animateurs et de formateurs agroécologistes endogènes, constituant un vivier de compétences locales en capacités de transmettre l'agroécologie ;
- ✓ L'appui à l'émergence de fermes-écoles, sites d'expérimentation, de démonstration et de formation ;
- ✓ L'appui à des programmes de formation et suivi-accompagnement d'acteurs paysans en transition vers l'agroécologie ;
- ✓ Le soutien à des initiatives de commercialisation et certification participatives ;
- ✓ L'appui à des actions de sensibilisation et plaidoyer pour différents publics (jeunes, société civile, politiques) ;
- ✓ Le renforcement des capacités techniques, méthodologiques et financières d'acteurs locaux engagés pour la diffusion de l'agroécologie dans leurs territoires ;
- ✓ La mise en réseau de ces acteurs locaux, favorisant les échanges et la capitalisation d'expérience, la promotion des initiatives réussies et le plaidoyer.

Dans le cadre de partenariats inscrits dans la durée, T&H apporte à long terme un appui institutionnel, méthodologique et technique, un soutien financier, et un accompagnement pour le renforcement des capacités et de l'autonomie de chacun de ses partenaires.

## 1.2 Présentation du projet à évaluer

Le projet "Agroécologie et souveraineté alimentaire pour le Sud de la Méditerranée" (AMED) vise à contribuer à la souveraineté alimentaire des pays du bassin méditerranéen par la promotion d'une agriculture paysanne et familiale, qui préserve l'environnement, valorise le métier de paysan, contribue à la résilience aux changements climatiques, et répond aux besoins de consommation des populations. Dans un contexte où le secteur agricole joue un rôle clef dans l'économie de ces pays mais souffre de paupérisation accélérée, des effets des changements climatiques et de pratiques agricoles encore majoritairement destructrices du vivant, T&H souhaite apporter des solutions concrètes aux enjeux qu'embrassent les associations locales en menant notamment :

- Un renforcement de compétences des partenaires (pour mener à bien des activités de diffusion de l'agroécologie)
- Un développement de « sites de référence » en milieu paysan afin d'améliorer la reconnaissance de l'agroécologie dans les zones d'interventions
- Le développement d'un réseau sur le pourtour méditerranéen afin de pallier à l'isolement des partenaires et de permettre des échanges de connaissances et d'expériences entre pairs



Zone d'intervention du projet

<b>Nom du projet</b>	Agroécologie et souveraineté alimentaire pour le Sud de la Méditerranée (AMED)
<b>Lieu d'intervention</b>	Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte, Liban
<b>Principaux partenaires du projet</b>	<p>-&gt;5 OSC locales avec rétrocessions :</p> <p>Maroc : Réseau des Initiatives Agroécologiques au Maroc (RIAM)</p> <p>Algérie : Collectif Torba</p> <p>Tunisie : Association Tunisienne de Permaculture (ATP)</p> <p>Egypte : Rdna</p> <p>Liban : Soils Permaculture Association Lebanon</p>

**-> 1 OSC locale sans rétrocession :**

Maroc : Migrations et Développement (*participation à la dynamique de l'OS 3 et contribution avec ses propres fonds aux activités de diffusion de l'agroécologie.*)

**Objectif global :** Contribuer à la souveraineté alimentaire des pays du bassin méditerranéen par la promotion d'une agriculture paysanne et familiale, durable, qui préserve l'environnement, valorise le métier de paysan, contribue à la résilience aux changements climatiques, et répond aux besoins de consommation de la population locale

**Indicateurs d'impact du projet :**

1. Dans chaque pays, au moins 1 mécanisme inspirant et reproductible est développé (marchés paysans, approvisionnement en semences paysannes, offre de production locale et paysanne, etc.) pour contribuer à la souveraineté alimentaire d'au moins 1000 personnes par pays

2. Les 6 partenaires du projet sont reconnus par les acteurs publics et institutionnels locaux

**Objectifs spécifiques :**

**OS1.** Les partenaires locaux se professionnalisent et apportent des réponses plus efficaces aux enjeux de l'agroécologie.

**OS2.** Des actions concrètes de diffusion de l'agroécologie sont mises en œuvre, suivies à l'échelle des territoires et permettent la diffusion de l'agroécologie.

**OS3.** Le réseau d'échange méditerranéen se dynamise et contribue à la diffusion des bonnes pratiques agroécologiques au plus grand nombre.

**Résultats attendus et activités par objectif spécifique :**

**R 1.1. Les capacités techniques et organisationnelles des partenaires sont améliorées**

A.1.1.1. *Plan d'action opérationnel et organisationnel élaboré annuellement et mis en œuvre*

A.1.1.2. *Formation et renforcement des compétences techniques des partenaires*

**R 1.2. Les partenaires gèrent leurs projets professionnellement et diversifient leurs sources de financement**

A1.2.1. *Accompagnement au cycle de projet (construction, gestion et reporting technique des projets)*

A1.2.2. *Accompagnement à la gestion administrative et financière des projets*

A.1.2.3 *Mise en place d'outils de suivi évaluation des projets*

**R 2.1. Des activités de sensibilisation, formation et accompagnement sont réalisées par les animateurs auprès de paysans, étudiants et consommateurs, en lien avec leurs structures**

A.2.1.1 *Co-construction annuelle de projets de diffusion de l'agroécologie*

A.2.1.2 *Réalisation d'activités de transmission de l'agroécologie*

A.2.1.3 *Suivi et accompagnement des bénéficiaires (paysans, étudiants et consommateurs)*

**R 2.2. Des fermes de références ou sites pilotes sont soutenus, renforcés et servent de modèle**

A.2.2.1 *Co-conception et modélisation des fermes de référence*

A.2.2.2 *Appui technique et matériel pour les fermes de référence*

A.2.2.3 *Suivi-accompagnement des fermes de référence*

A2.2.4. *Action de valorisation des fermes de référence (visites d'échanges, publication, vidéos, ...)*

**R3.1. Les partenaires se rencontrent annuellement, partagent et mutualisent leurs moyens et leurs expériences**

<p>A.3.1.1. Des rencontres annuelles permettent le renforcement de compétence et le partage d'expériences</p> <p>A.3.1.2. Des outils communs sont co-construits par les partenaires</p> <p>A.3.1.3. Les partenaires mobilisent les ressources du réseau pour leurs projets</p> <p><b>R 3.2.</b> Les résultats sont capitalisés et diffusés à l'échelle des territoires</p> <p>A.3.2.1 Capitalisation des résultats du projet et du dispositif de suivi évaluation</p> <p>A.3.2.3 Diffusion des résultats dans chaque territoire (atelier de partages d'expériences)</p>		
<b>Groupes cibles</b>	<p><b>Bénéficiaires direct-e.s :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 6 structures partenaires</li> <li>▪ 18 membres des structures partenaires (dont 50% de femmes)</li> <li>▪ 10 animateurs en agroécologie dont 3 femmes</li> <li>▪ 500 paysans dont au moins 30% de femmes et 30% de jeunes</li> <li>▪ 3000 consommateurs accédant à des produits agroécologiques</li> </ul> <p><b>Bénéficiaires indirect-e.s :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 18 000 paysans, étudiants, acteurs associatifs et publics, et consommateurs dont :</li> <li>▪ L'ensemble des membres des structures partenaires</li> <li>▪ Les acteurs nationaux de l'agroécologie (associations, universités, institutions)</li> <li>▪ L'ensemble des paysans accompagnés par les structures partenaires</li> </ul>	
<b>Durée totale du projet</b>	<p><b>39 mois</b></p> <p><b>Tranche 1 : 12 mois (01/06/2021 - 31/05/2022)</b></p> <p><b>Tranche 2 : 27 mois (01/06 /2022 – 31/08/2024)</b></p>	
<b>Calendrier</b> (date de démarrage et date de clôture prévue)	Du 1 juin 2021 au 31 août 2024	
<b>Coût total de l'opération</b>	<b>424 844 €</b>	<b>100 %</b>
<b>Participation de l'AFD</b>	<b>220 000 €</b>	<b>52 %</b>

## 2. Objet de l'évaluation

### 2.1 Objectifs de l'évaluation

L'évaluation portera sur la première phase du projet AMED (2021-2024) et visera à évaluer la performance de cette phase en s'appuyant sur les critères du CAD-OCDE<sup>1</sup> ainsi que d'autres critères transversaux et spécifiques.

<sup>1</sup><http://www.oecd.org/fr/cad/evaluation/criteres-cad-evaluation.htm>

L'évaluation finale externe du projet vise à :

- i) Évaluer la **pertinence** du projet par rapport aux besoins des groupes cibles et la **cohérence interne et externe** de l'intervention, évaluer la performance au niveau de **l'efficacité** et **l'efficience**
- ii) Evaluer la prise en considération ou non des thématiques transversales de **genre et de l'intégration de la jeunesse** en identifiant les freins, les points de vigilance et les leviers
- iii) Évaluer la **qualité du partenariat**
- iv) Identifier les **améliorations et recommandations** pour la phase 2 du projet

Des propositions de questions évaluatives sont incluses dans l'annexe 1.

## 2.2 Approche méthodologique

Le/la ou les consultant.e.s combineront des approches **quantitatives et qualitatives** si nécessaire pour répondre de manière adéquate aux objectifs de l'évaluation et répondre aux différentes questions d'évaluation mentionnées en annexe 1.

Une **méthodologie précise** devra être proposée dans l'offre du/de la/des consultant.e.s, dans laquelle les phases suivantes devront être intégrées :

### - Phase préparatoire :

- Analyse des documents de référence du projet\* (qui seront fournis par T&H)
- Réunion de cadrage organisée à distance au lancement de la mission
- Elaboration des méthodes de collecte de données et de l'échantillonnage
- Préparation du plan d'action avec la chargée de projet

### - Le travail de terrain :

- Entretiens avec les parties prenantes : un échantillonnage des bénéficiaires directs et indirects à rencontrer en personne au Maroc, en Tunisie, et au Liban (si la situation sécuritaire permet le voyage), et à interviewer à distance pour l'Egypte et l'Algérie.
- Visites de terrains : au minimum 1 visite de ferme de référence soutenue par le projet au Liban (région du Sud) et au Maroc (région de Rabat-Salé-Kénitra, ou l'Oriental) à prévoir.

### - Analyse des données :

- Réunion de présentation à distance des résultats intermédiaires à l'équipe du pôle Solidarité internationale de T&H
- Rapport d'évaluation en version initiale soumis pour commentaires
- Rapport d'évaluation final validé

- Restitution orale à distance de l'évaluation auprès de l'équipe du pôle Solidarité internationale de T&H

**\*Documents de référence sur la base desquels l'évaluation sera réalisée :**

- La note d'initiative du projet, ainsi que le cadre logique, le chronogramme et le budget ;
- Le tableau des indicateurs du projet ;
- Les rapports narratifs et financiers intermédiaires du projet

## 3. Aspects pratiques

### 3.1 Calendrier

Etape	Date
Appel à candidatures (publication de l'appel d'offres)	<b>22/03/2024</b>
Date limite de réception des offres	<b>19/04/2024</b>
Attribution du marché (sauf si procédure infructueuse)	<b>30/04/2024</b>
Réunion de cadrage avec l'évaluateur	Entre <b>06/05</b> et <b>10/05/2024</b>
Période de l'évaluation	<b>Mai-Juin 2024</b>
Remise du rapport d'évaluation- version initiale	Au plus tard 2 semaines après la fin de l'évaluation
Remise du rapport d'évaluation- version finale	Au plus tard 4 semaines après la fin de l'évaluation

### 3.2 Profil recherché et critères de sélection

Les compétences suivantes sont recherchées :

- i) connaissances et expériences professionnelles en matière d'évaluation de projets,
- ii) expériences en matière de développement agricole durable et/ou d'agroécologie en Méditerranée,
- iii) expériences et expertises spécifiques sur l'autonomie et la professionnalisation de partenaires locaux et les relations partenariales,
- iv) capacité d'adaptation et professionnalisme dans les interactions avec les parties-prenantes du projet (partenaires locaux, animateurs, bénéficiaires, ...),
- v) capacités à appréhender les mécanismes complexes de partenariats multi-acteurs et à en synthétiser les grandes lignes,
- vi) expériences en matière de gestion des partenariats Nord-Sud,
- vii) pratique courante du français et de l'arabe (arabe classique, et dialecte levantin ou maghrébin).

### 3.3 Budget

Le budget maximum pour l'évaluation est de **16,500 euros** TTC incluant honoraires, frais de vie sur place (hébergement et restauration), billets d'avion, visa, transport, etc.

### 3.4 Livrables

- **Livrable 1 : Note d'orientation méthodologique** précisant la démarche, les outils mobilisés et le planning de mise en œuvre de l'évaluation.
- **Livrable 2 : Rapport provisoire**, qui sera présenté au pôle Solidarité internationale de T&H pour révision.
- **Livrable 3 : Rapport final** comprenant: une synthèse de l'évaluation (maximum 5 pages), un rapport d'évaluation détaillée du projet (ne devra pas excéder 30 pages - hors annexes), une présentation Power Point de l'évaluation pour mener la restitution aux acteurs.

Les informations suivantes à répertorier en annexes (liste non exhaustive):

- Les termes de référence
- Les détails éventuels de la méthode d'évaluation retenue
- La liste des documents consultés
- Le calendrier des missions
- La liste des personnes rencontrées / interviewées
- Le déroulé des questionnaires d'entretiens
- Le compte rendu des divers entretiens / enquêtes réalisés

### 3.5 Modalités de candidature

Les candidat.e.s intéressé.e.s doivent envoyer une proposition technique et financière au plus tard le **19/04/2024 à 00h00 (heure de la France)**, par voie électronique aux adresses suivantes : [pmed@terre-humanisme.org](mailto:pmed@terre-humanisme.org) et [vtoussaint@terre-humanisme.org](mailto:vtoussaint@terre-humanisme.org)

**Merci de bien vouloir indiquer en objet du message « Consultance pour l'évaluation finale du projet AMED ».**

#### Proposition Technique

La proposition technique devra indiquer :

- Une note de compréhension des TDR et de présentation de la méthodologie utilisée pour la conduite de l'évaluation ;
- Le chronogramme détaillé ;
- Le personnel-clé prévu. S'il s'agit d'une équipe, la constitution, la répartition des responsabilités entre ses membres et les CV proposés ;
- Les références et expériences.

#### Proposition financière

La proposition financière devra indiquer :



- Les coûts détaillés de l'évaluation en euros s'établissant à 16,500 euros TTC (incluant également les per diem et les déplacements pour le/s consultant.e.s lors de leurs déplacements) ;
- Les modalités de paiement (échancier).

### **3.6 Clauses administratives**

Le/la soumissionnaire doit apporter la preuve au moment de la soumission de la régularité de son activité économique (documents fiscaux, immatriculation, inscription comme travailleur indépendant – en fonction du pays de référence où est établi le/la soumissionnaire).

Le/la prestataire doit seul fournir les moyens nécessaires à l'accomplissement de sa prestation qu'ils soient matériels ou humains : billets d'avion, ordinateur, assurances en responsabilité civile professionnelle, visa.

Il/elle peut déléguer une partie de la mission, au sein de ses équipes, au collaborateur de son choix, mais il/elle demeure la seule autorité hiérarchique et disciplinaire concernant ses salariés. Le/la prestataire doit assurer la sécurité, et à ce titre assurer les consultant.e.s envoyés en mission.

# ANNEXE 1 - Propositions de questions évaluatives

## Critères du CAD

### **Pertinence**

- Le projet a-t-il répondu aux besoins des groupes cibles ?
- Dans quelle mesure T&H et les partenaires ont-ils ajusté la conception du projet (y compris la logique d'intervention et la structure des objectifs) de façon à la rendre plus pertinente et adaptée au contexte de chaque pays ?
- Les éléments mentionnés dans la logique d'intervention (le cadre logique) du projet sont-ils appropriés - pertinents ? au niveau des ressources, des activités, des résultats, de l'objectif spécifique, de l'objectif global et des hypothèses ?

---

### **Cohérence**

- Dans quelle mesure le projet est-il cohérent avec d'autres interventions de T&H à l'international ?
- Est-ce que le projet apporte une valeur ajoutée par rapport à d'autres interventions dans la même zone géographique ? Quelle complémentarité avec les autres acteurs œuvrant dans la même zone d'intervention ?

---

### **Efficacité**

- Les objectifs spécifiques ont-ils été atteints comme les indicateurs objectivement vérifiables le laissent envisager et l'avaient mesuré ?
- Quel écart entre les objectifs fixés au départ et les résultats atteints ?
- Dans quelle mesure le projet s'est-il adapté à des conditions extérieures en constante évolution de telle sorte qu'il puisse continuer à apporter des bénéfices aux groupes cibles ?

---

### **Efficiences**

- **Disponibilité des moyens et ressources**
  - Les moyens et ressources sont-ils fournis ou mis à disposition par toutes les parties responsables dans les délais souhaités de manière à ce que les activités prévues puissent être réalisées ?
  - Les ressources du projet sont-elles gérées de manière suffisamment transparente et responsable pour promouvoir un développement équitable et durable ?
- **Réalisation des activités**
  - Dans quelle mesure les activités sont-elles réalisées comme prévu ?
  - Les activités font-elles l'objet d'un monitoring régulier et satisfaisant et des mesures correctives sont-elles prises lorsque cela s'impose (c'est-à-dire lorsque de nouvelles activités doivent être réalisées en raison de l'apparition de nouveaux besoins ou lorsque des activités sont annulées) ?

- **Obtention des résultats**
    - Les indicateurs objectivement vérifiables ont-ils été atteints comme prévu ?
    - Est-ce que les indicateurs de résultats pour le suivi-évaluation des projets sont pertinents et fiables ?
    - Tous les résultats planifiés ont-ils pu être réalisés ?
    - Quelle est la qualité des résultats obtenus (planifiés et non planifiés) ?
- 

### Critère spécifique

#### **Qualité du partenariat**

- L'ensemble des partenaires ont-ils pu apporter leur contribution au projet ?
  - La communication entre T&H et les partenaires est-elle satisfaisante et régulière ?
  - Quelle complémentarité des partenaires ?
  - Quelle est la valeur ajoutée de T&H dans ce partenariat ?
  - Quelle est la valeur ajoutée du réseau pour les partenaires ?
  - Dans quelle mesure les partenaires se sont-ils appropriés les outils de suivi et évaluation ? Est-ce qu'ils ont trouvé les indicateurs appropriés ?
  - Dans quelle mesure les compétences des partenaires en termes de gestion de projets se sont améliorées ? quelles nouvelles compétences ils sont acquis grâce aux activités du projet et l'accompagnement de T&H ?
- 

### Critères transversaux

#### **Egalité hommes/femmes**

- Le contenu du projet et sa méthodologie reflètent-ils une démarche sensible à la notion d'égalité hommes / femmes et l'intégration de la jeunesse ?

#### **Intégration de la jeunesse**

- Quelles mesures ont été mises en place pour encourager la participation des femmes et des jeunes dans les activités du projet ?
  - Quels étaient les freins et obstacles à la participation des femmes et des jeunes ?
  - Quels leviers peut-on identifier pour encourager la participation des femmes et des jeunes ?
-